Date: 07.08.2016



Le Matin Dimanche 1001 Lausanne 021/349 49 49 www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 123'806 Parution: hebdomadaire





N° de thème: 377.116 N° d'abonnement: 1094772

Surface: 60'135 mm²

# Où en sont vraiment les négociations entre la Suisse et l'Union européenne?

Bilatérales Cette semaine, l'UDC a matraqué l'accord institutionnel. Mais de quoi parle-t-on? Décryptage avec René Schwok, professeur à l'Université de Genève.



Didier Burkhalter l'a répété: la Suisse n'acceptera pas d'accord qui pourrait nuire à sa souveraineté. Keystone/Manuel Lopez

### **Fabian Muhieddine**

fabian.muhieddine@lematindimanche.ch

ou une «adhésion insidieuse à chaine, il lance l'initiative sur la de quelques concessions sur la lil'UE»-l'UDC y va fort pour sortir suprématie du droit suisse. Le bre circulation après le vote du le monde politique de sa torpeur parti, emmené par le comité 9 février. «Nous n'avons aucune estivale. Depuis le début de la se- «Non-UE» fondé par Christoph preuve de l'imminence d'une simaine, le premier parti de Suisse Blocher, entend ainsi dénoncer gnature, affirme Albert Rösti, le attaque en rang serré avec en- un «accord institutionnel» que la président de l'UDC, mais des incarts publicitaires et conférence Suisse serait sur le point d'accep- dices montrent que ce scénario se

Combattre des «juges étrangers» de presse. Et, dès la semaine pro- ter. L'UE l'exigerait en échange

Réf. Argus: 62378576 Coupure Page: 1/2

Date: 07.08.2016



Le Matin Dimanche 1001 Lausanne 021/349 49 49 www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 123'806 Parution: hebdomadaire





N° de thème: 377.116 N° d'abonnement: 1094772

Page: 5

Surface: 60'135 mm<sup>2</sup>

Réf. Argus: 62378576

Coupure Page: 2/2

réalise.» Vous n'y comprenez rait clairement averti.» rien? C'est normal: le sujet est Quel est l'enjeu? technique et ardu. Décryptage avec René Schwok, directeur du Global Studies Institute de l'Université de Genève.

## C'est quoi cet accord institutionnel?

Même si cet accord a été un peu traités, celui sur l'électricité, sur mis de côté depuis le 9 février les services financiers, l'agricul-2014, l'UE aimerait voir la Suisse ture et la sécurité alimentaire ou reprendre de «manière automa- encore sur la collaboration politique» son droit, un peu comme cière et transfrontalière», raples pays de l'EEE le font déjà. pelle le professeur genevois. Le «Mais seulement le droit qui statu quo, que demande désorconcerne les accords que nous mais l'UDC, n'est donc pas la paavons, précise René Schwok. Pas nacée puisque aucun de ces acla politique monétaire ou fiscale, cords ne pourrait être signé. par exemple. Et c'est pour cela qu'il est absurde de parler d'adhésion.» Reste que le spécialiste La Suisse négocie depuis mai ricane à propos du concept de re- 2014. A ce jour, il y a eu un total prise «dynamique» du droit con- de 15 rounds de négociations. cocté par le Conseil fédéral: Ce qui est énorme. Selon la «Aujourd'hui, le gouvernement DFAE, la dernière rencontre a tente de positiver. Mais il s'agira eu lieu les 27 et 28 juillet 2016 à de reprendre le droit européen Bruxelles. Pour René Schwok, la de manière automatique et cela plus grande victoire des négomême si on peut voter et même ciateurs, c'est l'absence de lancer des référendums.» Le «fonctionnaires spécialiste rappelle aussi que la comme le voulait initialement Suisse reprend déjà de manière l'UE. En effet, selon le DFAE, la tacite depuis quinze ans le droit Suisse et l'UE veilleront chaeuropéen: «Avec un accord, elle cune à la bonne application un fantôme. • serait consultée et le peuple se- des accords sur leur propre

Cela fait des années que l'UE souhaite obtenir ce cadre juridique de la Suisse. Pour faire pression,

l'UE a même gelé la signature de tout nouvel accord bilatéral. «Or, la Suisse souhaite signer plusieurs

## Qu'est-ce que la Suisse a déjà obtenu?

étrangers»,

territoire.

## Que reste-t-il à négocier?

Le point le plus litigieux (et il est toujours en négociation selon le DFAE), c'est précisément la résolution des conflits. En cas de désaccord entre la Suisse et l'UE, c'est la Cour européenne de justice qui pourra donner un avis. Sera-t-il contraignant pour la Suisse? Sinon, la Suisse pourrait négocier une application de l'avis de droit au sein du comité mixte. Reste une autre question ouverte: et si la Suisse n'applique toujours pas l'accord? Quelles sanctions l'UE pourrait-elle prendre? Y aurait-il une clause guillotine après un certain temps? L'UDC dénonce les «juges étrangers». Alors que Didier Burkhalter assure que la Suisse n'acceptera pas un accord qui mettrait en cause sa souveraineté. «En attendant, les négociateurs suisses pinaillent depuis des années», résume René Schwok. Ce vendredi, Didier Burkhalter a expliqué: «L'UDC a raison de soulever ce dossier. Mais pourquoi veut-elle courir un 100 mètres? Il s'agit d'un marathon.» La rentrée nous dira si Christoph Blocher court derrière

Analyse des médias

Services linguistiques